

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**Séance de : **Mercredi 18 juin 2025****Délibération N°2025 - 32**
Adoption du Plan de Financement « Fonds Vert » 2025
pour le projet de Base de plein air décarbonée de Vatable – Trois IletsPrésident de séance : **Monsieur Robert DULYMOIS**Secrétaire de séance : **Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 18 juin, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal in extenso du Comité Syndical du 12 mars 2025
 2. Finances : Présentation du Compte de Gestion 2024 - Budget Principal et Budget Annexe CFME
 3. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Principal
 4. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Annexe CFME
 5. Administration : Affectation du bâtiment du PNRM rue E. Deprogés à Fort-de-France
 6. Biodiversité : Plan de financement de l'Atlas de la Biodiversité communale 2025-2028
 7. Plan de financement de la Révision de la Charte 2012 –2027
 8. Plan de financement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité - OMB
 9. Plan de financement des Réserves au titre de l'année 2025
 10. Grands Projets : Mise en œuvre du plan de gestion UNESCO 2025-2026
 11. Plan de gestion de la démarche Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais »
 12. Demande de financement « Fonds Vert » pour projet « base de plein air décarbonée » à Vatable
 13. Animation : Fixation d'un droit d'entrée à la Maison de la Mangrove
 14. Demande de subvention de l'Association des Amis du PNRM
 15. Convention de mise à disposition des agents du PNRM à l'Association des Amis du PNRM
- Point information**
16. Délégation de signature du Président du PNRM en matière de marchés publics sur l'année 2024

Questions Diverses**Membres présents****Pour la CTM** → Mme F. CARIUS - Mr F. ISMAIN.-**Pour les Communes****→ Membres Titulaires** : Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr E. JEAN-BAPTISTE (Morne Vert) – Mr J. DOMERGUE(François) - Mr J.-L. GUIZONNE (Grand Rivière) - Mr J. THABAR(Gros-Morne) - Mr S. THALEMENCY (Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE(Rivière Salée) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A. APOCALE (Saint-Esprit) - Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) – Mr E. JULIAT (Schoelcher) – Mr C. PALIN (Trinité).**→Communauté d'agglomération** : Mme E. HANNIBAL-CYRILLE (Suppléante CACEM). J-F. BEAUNOL(CAESM).**Membres titulaires absents ayant donné procuration****→Communes** : Mr H. GROS-DESORMEAUX (Anses d'Arlet) à Mr F. ISMAIN(CTM) - Mr A. ALAMELU (Basse - Pointe) à Mr J-C. VARACAVOUDIN(Macouba) - Mr D. DELEPINE (Ducos) à Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr C. CYRILLE (Prêcheur) à Mr G. MONSTIN(Carbet) - Mr C. SAINT CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr B. BIROTA à Mr R. DULYMOIS (Robert).**Membres titulaires absents****→CTM** : Mesdames S. NORCA – L. BEAULIEU – K. BERNABE - C. EMMANUEL – N. LIMIER – N. ACCUS ADAINE
Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – J. ROSE – D. DINAL – J-C. ECANVIL – O. MARIE REINE – E. DUFEAL.
→Communes : Mr B. BABIN(Bellefontaine) – Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) - Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) - Mr L. OCCOLIER(Vauclin).**Membres titulaires absentes excusées :**

Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) –Mme M-J. LAMIN (Saint Joseph) - Mme B. BARDOUX (Trois Ilets).

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Membres	
en exercice	53
Présents	23
Procurations	06
Exprimés	29
Vote	
Pour : 29	
Contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	
10 juin 2025	

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique :

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu la délibération n°2020-13 en date du 27 avril 2020 relative à l'ouverture au public de la Maison de la Mangrove à Vatable aux Trois-Ilets,
- Vu la délibération n°2025-12 en date du 12 mars 2025 relative à l'acquisition d'un local à la Forêt Vatable aux Trois Ilets,
- Vu la délibération n°2025-15 en date du 09 avril 2025 relative au vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal,

Considérant que le site de la Maison de la Mangrove à la forêt Vatable est voué à devenir la principale porte d'entrée pour la découverte de la future réserve naturelle régionale de Génipa.

Considérant qu'afin de renforcer l'attractivité du site et réduire l'impact environnemental des activités qui y sont menées, un projet de base de plein air décarbonée y est proposé, pour répondre à un objectif à la fois ludique et pédagogique pour ce site. Et, il offrira aux visiteurs un moment de découverte insolite et de détente tout en préservant le milieu naturel et la biodiversité.

Considérant que dans le cadre de ce projet, différents investissements sont nécessaires, notamment :

- La mise en œuvre d'une activité de location de kayak classiques et à assistance électrique,
- L'acquisition d'un local pour les activités nautiques,
- L'installation de panneaux photovoltaïque sur les toitures, la récupération des eaux pluviales,
- La réhabilitation des platelages et des accès,
- Ainsi que l'adaptation de la signalétique, ...

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré

A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

le Comité syndical,

Article 1

Autorise une demande de financement dans le cadre du « Fonds Vert » 2025 pour la réalisation du projet de Base de plein air décarbonée de Vatable aux Trois Ilets.

Article 2

Approuve le plan de financement des investissements du projet de Base de plein air décarbonée tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

Plan de financement « Fonds Vert » 2025 pour le projet de Base de plein air décarbonée de Vatable			
DEPENSES			
OBJET	Prix U	Quté	Coût
Acquisition local			40 000,00 €
Photovoltaïque pour autoconsommation			30 000,00 €
Achats des embarcations	2200	6	13 200,00 €
Achat des moteurs électriques	1500	6	9 000,00 €
Moteurs électriques de secours	1500	2	3 000,00 €
Equipements (gilets...)			1 500,00 €
Réhabilitation platelage (entrées, accès PMR, mise à l'eau...)			30 000,00 €
Reprofilage entrée			1 500,00 €
Portes accès vitrées (détecteur et carillon d'ouverture)	4000	2	8 000,00 €
Mise en sécurité des installations et équipements			5 000,00 €
Vidéosurveillance			1 000,00 €
Signalétique - supports de communication			10 000,00 €
Dispositif de récupération eau de pluie			5 000,00 €
Total investissement			157 200,00 €

RECETTES		
Financeurs	Montant	%
ETAT (Fonds vert)	125 760,00 €	80
ODE	23 580,00 €	15
PNRM	7 860,00 €	5
Montant	157 200,00 €	100

Article 3

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget en cours du Syndicat Mixte du PNRM et suivants.

Article 4

Donne mandat au Président du Syndicat Mixte du PNRM pour effectuer toutes les démarches et signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Article 5

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le mercredi 18 juin 2025

Pour le Président et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président,

Robert DULYMBOIS